

Communiqué de presse  
6 Février 2019

## **Comité de concertation: stratégie climatique européenne à l'horizon 2050 (Organisation des travaux)**

A l'initiative du Gouvernement fédéral, le Comité de concertation a marqué son accord sur la création d'un format de coordination dit "restreint" afin d'assurer le pilotage stratégique du dossier énergie - climat au niveau européen.

L'accord de Paris invite les parties à communiquer d'ici 2020 leurs stratégies à long terme visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. En réponse, le 28 novembre 2018, la Commission européenne a publié sa communication *A Clean Planet for all ? A European strategic long-term vision for a prosperous, modern, competitive and climate neutral economy*. Par cette communication, la Commission souhaite placer les jalons d'une société bas carbone (zéro émission nette), d'une manière socialement équitable et efficace en termes de coûts.

---

**URL source:** <https://premier.wilmès-ii.archive.belgium.be/fr/comit%C3%A9-de-concertation-strat%C3%A9gie-climatique-europ%C3%A9enne-%C3%A0-l%28horizon-2050-organisation-des-travaux>